

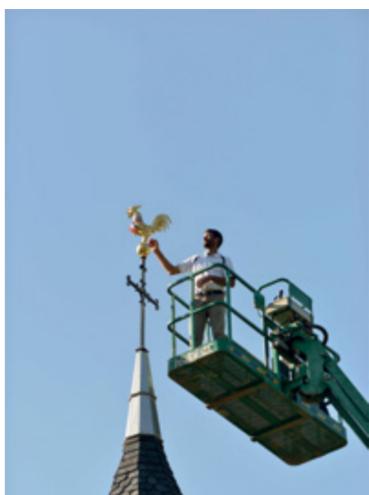


4

d'un bulbe élégant. L'accès des fidèles se fait par une porte à décor architecturé, avec pilastres toscans, fronton et niche à coquille abritant une statue de la Vierge. Le volume intérieur est celui d'une nef unique, comparable à l'église-grange usuelle en Lorraine rurale. De part et d'autre du maître-autel dédié à la Vierge, deux autels latéraux sont dédiés l'un à saint Blaise et l'autre à saint Wendelin, imploré lui aussi pour la protection du bétail. Une chaire à prêcher et une tribune complètent ce mobilier plutôt riche pour un ermitage.

Pour la restauration de la toiture, sous la direction de l'architecte J.-Fr. Dillenschneider, la Sauvegarde de l'Art français a apporté une aide de 5 000 € en 2013.

Mireille-Bénédicte Bouvet



5



6

4. Portail ouest
5. Pose du nouveau coq
6. Clocher
7. Vue intérieure depuis l'entrée
8. Chaire à prêcher

Inventaire général du patrimoine culturel, Lorraine : dossier de pré-inventaire.

? Jaxel, « Notes sur la chapelle de Lhor », *Journal de la Société d'archéologie et du comité du Musée lorrain*, 1865, p. 36-38.

J. Leclerc, « Ermites et ermitages mosellans », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. 54, 1954, p. 5-24.

C. Jochum, « Notre-Dame du Lhor », *L'Essor*, n° 188, 2000, p. 12-13.



7



8

OUVILLE-LA-RIVIÈRE

Seine-Maritime, canton et arrondissement Dieppe, propriété privée

CHAPELLE DE TOUS-LES-MESNILS. Le plateau de Caux est constellé de grands domaines, sièges de vastes exploitations agricoles établies sur cette terre riche. Dominant la vallée de la Saône, le domaine de Tous-les-Mesnils présente encore un ensemble architectural bien préservé, dans des dispositions très proches de sa période d'apogée, au début du XVIII^e siècle.

Il s'agit d'un ensemble parfaitement ordonnancé, axé sur une longue avenue aboutissant au château, grande et sobre demeure, sans fronton, traitée en brique à motifs géométriques au niveau de la corniche, dont le soubassement et les encadrements de baies sont réalisés en grès aux tonalités cendrées.

De part et d'autre de l'allée centrale, après avoir franchi la grille de la cour, se dressent en symétrie la chapelle au sud et le colombier au nord.

Simple chapelle seigneuriale, c'est un édifice modeste, édifié avec les mêmes matériaux que le château. Elle se compose d'un vaisseau unique, d'une seule travée, complété par une abside à trois pans. La toiture en ardoise porte un élégant clocher quadrangulaire posé au milieu du faitage, ménageant une partie ouverte à mi-hauteur faisant office d'abaton. L'édifice est éclairé par quatre fenêtres en plein cintre, deux dans les murs latéraux et dans les pans coupés de l'abside, et par un oculus au-dessus du portail d'entrée. Le caractère de chapelle seigneuriale est



1

1. Vue du château, du colombier et de la chapelle
2. Vue de la chapelle depuis le château
3. Façades nord et ouest



2



3



4

souligné par les deux carreaux de pierre saillants, au-dessus du portail occidental et de la petite porte latérale – accès privé du seigneur du lieu – sur lesquels étaient vraisemblablement peintes ses armoiries.

Les murs extérieurs sont constitués d'un soubassement en blocs de grès appareillés, puis d'une maçonnerie de brique sur laquelle se détachent de grands cartouches verticaux, dressés sur toute la hauteur des murs : deux d'entre eux encadrent le portail et le retour des murs latéraux, et un dernier vient occuper le pan axial de l'abside.

Ces cartouches sont traités en enduit de chaux lissé,

aujourd'hui sans décor apparent, mais qui ont pu recevoir à l'origine un badigeon ou un léger décor peint dont il ne subsiste aucune trace. La corniche est simplement traitée avec une alternance de lits de brique saillants, autour d'une frise de petits blocs de grès.

Sur le pignon ouest, les rampants découverts sont stabilisés par des coins de brique disposés obliquement, selon la pratique en usage dans les provinces du nord, tandis que se détache sur le fond de brique orangée une grande croix en abouts de brique vernissés, reprenant les discrets motifs losangés disposés dans les écoinçons des cartouches.

Les trois baies de la chapelle ont conservé leurs vitraux à bornes, dont le motif a été étonnamment et magnifiquement repris pour la composition des vantaux du portail.

L'édifice ne porte aucune date, mais ses caractères stylistiques – grands cartouches verticaux, décors de brique losangés, utilisation du motif à bornes dans les vitraux et le portail – inciteraient à dater sa construction du début du XVIII^e s., ce qui correspondrait à l'achèvement du château, vers 1720.

L'intérieur de la chapelle a conservé un ensemble décoratif très sobre, son dallage de pierre en losange, l'emmarchement du chœur marqué par son banc de communion à balustres de bois découpé ; une large voussure de gypserie entoure le plafond, peint d'un ciel où passent des nuages. Les murs enduits à la chaux sont rythmés par des pilastres de bois jumelés, cannelés et rudentés, soulignant les pans de l'abside ; leurs chapiteaux ioniques portent une large corniche en faible relief. À cet ensemble, très soigneusement restauré, ne manquent que l'autel et son retable qui venait s'appliquer sur le mur nu du pan axial de l'abside.

Après des années d'abandon – comme l'ensemble de la propriété –, la chapelle a bénéficié d'une restauration discrète et très soignée, qui est allée jusqu'à la refonte de la cloche ancienne, brisée, qui sonne de nouveau dans le petit beffroi. La Sauvegarde de l'Art français y a contribué par une somme de 4 000 €.

Yves Lescroart



5

4. Détail du parement en brique et silex

5. Vue intérieure depuis l'entrée

PONTLEVOY

Loir-et-Cher, canton Montrichard, arrondissement Blois
ISMH 2003

Le manoir de Maré est situé au nord-ouest du bourg de Pontlevoy, en bordure de la route menant de Bourré à Chaumont-sur-Loire. Bâti sur terrain plat, il s'élève sur une plate-forme fossoyée rectangulaire bordée d'arbres et protégée par des douves en eau. Le logis seigneurial longe l'extrémité occidentale de la plate-forme. La chapelle, qui constitue un bâtiment indépendant, le flanque au nord. D'anciens communs et dépendances complètent l'ensemble du côté nord.

Le logis et sa chapelle, qui portent en plusieurs endroits les armes de la famille Regnard (porte de la tour d'escalier, cheminée de la salle basse, clé de voûte de la chapelle), ont dû être reconstruits *a novo* au lendemain de la guerre de Cent Ans, par Antoine Regnard. Devenu seigneur de Maré lors du partage des biens de son père en août 1456, Antoine Regnard meurt entre 1475 et 1507, date d'un nouveau partage de biens entre ses enfants et ceux de son frère.

Le logis manorial adoptait à l'origine un plan très courant dans la région à cette époque, avec une salle et une chambre à chacun de ses deux niveaux, accessibles, côté cour, par une tourelle d'escalier médiane, et protégées, côté douves, par un petit corps rectangulaire en saillie qui devait contenir les garde-robes des pièces principales.

La chapelle, entièrement voûtée, adopte elle aussi un plan très simple : un court vaisseau rectangulaire d'une travée prolongé par une abside semi-circulaire à l'extérieur et à trois pans à l'intérieur, l'ensemble



1

1. Vue du château et de la chapelle

2. Façade nord de la chapelle

3. Façade ouest



2



3